



Observatoire Économique et Statistique d'Afrique subsaharienne

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 48^{ème} RÉUNION
DU COMITÉ DE DIRECTION D'AFRISTAT**

Le 16 décembre 2024

1. Le Comité de direction d'AFRISTAT a tenu sa 48^{ème} réunion par visioconférence, le 16 décembre 2024.
2. Étaient présents, les représentants des États membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.
3. Ont également pris part aux travaux :
 - le représentant de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO),
 - le représentant de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC),
 - les représentants de la Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Banque africaine de développement (BAD),
 - le représentant de la France,
 - Un des deux membres cooptés du Comité de direction ;
4. Ont assisté également :
 - les représentants des organisations suivantes : Institut national de la statistique et des études économiques de la France (Insee), École nationale de la statistique et de l'analyse économique (ENSAE) Pierre N'DIAYE de Dakar, Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA) de Yaoundé, Ecole nationale d'économie appliquée et de management (ENEAM) de Cotonou.
5. Étaient absents :
 - les représentants des pays membres suivants : Centrafrique, Comores et Sao Tomé et Príncipe,
 - les représentants de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), de la Banque Centrale de Cabo Verde, de la Banque de la République du Burundi (BRB), de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), Banque Centrale de Madagascar, de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), de la Banque Centrale de l'Union des Comores (BCC),
 - un des deux membres cooptés du Comité de direction,
 - les représentants de la Commission de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC), de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA), de

la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de la Commission de l'Union africaine (CUA), du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21),

- les représentants des Ecoles suivantes : École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan et Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) de Yaoundé.

6. La liste des participants est en annexe 3.

7. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par M. Paul-Henri NGUEMA MEYE, Directeur Général d'AFRISTAT assisté de M. Serge Jean EDI, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.

A) OUVERTURE DE LA REUNION

8. Les travaux ont été ouverts par Monsieur Laurent Mahounou HOUNSA, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) du Bénin, Président en exercice du Comité de direction.

9. Dans son mot d'ouverture, le Président a souhaité la bienvenue et une bonne et heureuse année 2025 aux participants. Il a rappelé les principaux défis auxquels AFRISTAT est confronté (Cf. Annexe 2) et a invité ses pairs à un examen minutieux des questions soumises à la 32^{ème} session du Conseil des ministres. Il les a aussi exhorté à s'impliquer sur le dossier de répartition des contributions des États membres au Fonds AFRISTAT 2026-2035 afin de faciliter son adoption par le Conseil des ministres.

10. Après vérification du quorum (dix-neuf (19) États représentés sur vingt-et-deux attendus) et des pouvoirs des suppléants, le Président a constaté que le Comité pouvait valablement délibérer.

B) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER DE TRAVAIL

11. Le Comité a adopté son ordre du jour (Cf. Annexe 1) et son calendrier de travail.

C) EXAMEN DE L'ETAT D'AVANCEMENT AU 30 JUIN 2024 DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2024 D'AFRISTAT, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS DES PRECEDENTES REUNIONS STATUTAIRES

12. La Direction générale a présenté le rapport sur l'état de l'exécution du plan d'action 2024 au 30 juin 2024 qui rend compte des réalisations, des difficultés rencontrées et des perspectives pour la période restante de l'année courante. Elle a également rendu compte au Comité de l'état de la mise en œuvre des recommandations des précédentes réunions statutaires.

13. Au titre de l'exécution du PAA 2024, la Direction générale a relevé que 45% des activités ont été exécutées au 30 juin 2024, ce qui traduit une baisse de la performance par rapport à son niveau un an plus tôt (48%). Elle a indiqué que les réalisations de l'Observatoire durant cette période s'articulent essentiellement autour des appuis directs aux EMA, des activités menées en tant qu'agence d'exécution des partenaires notamment la Commission de l'UEMOA dans le cadre de la rénovation des indices des prix à la consommation et de la construction de matrices de comptabilité sociale, de la FAO sur le protocole pour le calcul des indicateurs ODD 2.1.1 et 2.1.2 dans les pays de l'UEMOA, la Guinée et le Tchad, et avec Expertise France sur la réalisation d'une étude sur l'économie numérique.

14. La Direction générale a relevé les problèmes qui ont affecté la mise en œuvre des activités du Plan d'action 2024 durant le premier semestre. Elle a également présenté au Comité les perspectives pour les six derniers mois de l'année 2024.

15. S'agissant de l'état de mise en œuvre des recommandations et décisions des précédentes réunions statutaires, la Direction générale a souligné que sur 16 recommandations et décisions, 4 ont été complètement exécutées (25%), 6 ont été partiellement mises en œuvre (37,5%) et 6 n'ont pas connu un début de réalisation.

16. Le Comité a félicité la Direction générale pour les résultats obtenus malgré les difficultés évoquées.

17. Toutefois, le Comité s'est interrogé sur l'usage de la dénomination « AES » pour désigner le Burkina Faso, la Mali et le Niger dans un document officiel étant donné que leur départ de la CEDEAO n'est pas encore acté. Il demande à la Direction générale de citer nommément les trois pays en lieu et place du terme « AES ».

18. Le Comité a pris acte du rapport d'activité 2024 au 30 juin 2024 et encourage la Direction générale à poursuivre efficacement l'exécution du reste des activités de son plan d'action 2024.

D) EXAMEN DU PROJET DE PLAN D'ACTION 2025 D'AFRISTAT

19. La Direction générale a présenté au Comité son projet de plan d'action 2025. Ce projet s'appuie sur la vision stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2025 et s'inscrit dans le sillage des orientations stratégiques du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) 2022-2025. Le projet prend également en compte les activités du Plan d'action de 2024 susceptibles de ne pas se réaliser avant l'échéance. De façon spécifique, le PAA 2025 met l'accent sur (i) le renforcement du cadre institutionnel et fonctionnel d'AFRISTAT, (ii) l'amélioration de la visibilité de l'Institution, (iii) la poursuite de l'effort vers le retour à l'équilibre financier, (iv) l'accroissement et diversification de la production statistique et (v) le renforcement et développement des partenariats :

20. Le Comité a félicité la Direction générale pour la pertinence des activités programmées et de l'ambition affichée dans le Plan d'action 2025. Faisant siennes les recommandations et suggestions du Conseil scientifique sur le Plan d'action 2025, le Comité a demandé aux Directeurs généraux de faire inscrire au moins une fois par an la question statistique de son financement au Conseil des ministres de leur pays, à l'instar de ce qui se fait au Burkina Faso.

21. Le Comité a noté que le PAA 2025 ne prend pas suffisamment en compte la problématique de production de d'analyses pour éclairer les décideurs au-delà des informations produites par les instituts nationaux de statistique. Il invite la Direction générale à intégrer dans ses appuis les thématiques comme l'évaluation d'impact des politiques publiques, l'élaboration des notes de politique (policy brief), etc.

22. En outre, le Comité souligne que les instituts nationaux de statistiques des EMA seront dans un proche avenir en forte concurrence avec les nouvelles méthodes de production de l'information statistique à travers les BigData et l'intelligence artificielle. Il exhorte la Direction générale à explorer les voies et moyens pour outiller les INS sur ces nouvelles sciences. Il l'encourage à se rapprocher de la Banque africaine de développement (BAD) qui dispose des compétences dans ces domaines.

23. Le Comité a adopté le Plan d'action 2025 sous réserve de la prise en compte des observations formulées.

E) QUESTIONS BUDGETAIRES ET ADMINISTRATIVES

E.1 Exécution du budget 2024 au 30 juin 2024

24. La Direction générale a présenté le niveau d'exécution des dépenses du budget 2024 au 30 juin 2024. Elle a mis l'accent sur le niveau des ressources mobilisées au 30 juin 2024 ainsi que sur les projections budgétaires sur le reste de l'année.

25. Elle a rappelé que le budget de l'exercice 2024 voté, équilibré en dépenses et en recettes, correspond à la somme de 2 505 518 489 francs CFA. En ce qui concerne l'exécution, la Direction générale a indiqué qu'à la date du 30 juin 2024, les dépenses consolidées d'AFRISTAT s'élèvent à 686 525 394 francs CFA contre une mobilisation de recettes totales de 464 265 653 francs CFA. Ce qui correspond à des taux d'exécution de 27,40% pour les dépenses et de 19,00% pour les recettes totales.

26. S'agissant des prévisions, la Direction générale évalue globalement le montant total des dépenses attendues au 31 décembre 2024 à 945 565 425 francs CFA et à 997 943 208 francs CFA les recettes réellement attendues. Ces niveaux de dépenses et recettes attendues correspondent à un taux d'exécution prévisionnel des dépenses de 58,23% et à un taux de mobilisation des recettes totales de 50,07%, au 31 décembre 2024.

27. Le Comité a apprécié les efforts de la Direction générale dans la maîtrise des dépenses et le développement des partenariats pour le financement des activités d'AFRISTAT. Il l'encourage à poursuivre sur cette lancée en profitant de toute opportunité d'amélioration.

E.2 Budget d'AFRISTAT au titre de l'exercice 2025

28. Le Comité de direction a examiné le projet de budget consolidé (Fonds AFRISTAT et Partenaires au développement) au titre de l'exercice 2025 de la Direction générale. Il est équilibré en dépenses et en recettes à 1 854 158 312 francs CFA. Globalement il est en baisse de 35,13% par rapport à 2024. Son financement sera assuré par le Fonds AFRISTAT à hauteur de 1 240 960 000 francs CFA (soit 66,93% du budget consolidé) et les conventions avec les partenaires pour un montant de 613 198 312 francs CFA.

29. Les principales hypothèses retenues pour l'élaboration de ce budget sont les suivantes :

- la tenue des engagements pris par les gouvernements des Etats membres, notamment le paiement avant le 31 décembre 2019 de la totalité des reliquats de cotisation pour les pays en retard sur le 1er et 2ème Fonds AFRISTAT ;
- la poursuite et la finalisation du projet de modernisation des IPCs en zone UEMOA financé par la commission de l'UEMOA ;
- la poursuite avec plus d'intensité la mise en œuvre des projets de développement statistique au Burkina Faso ;
- l'exécution intégrale des projets de renforcement statistique conclus avec Djibouti ;
- la concrétisation des financements des institutions ayant fait des promesses de versements au Fonds AFRISTAT 2016-2025 au titre des autres sources ;
- la signature et la mise en œuvre de conventions de prestations de service avec d'autres pays notamment le Mali, la Guinée Bissau et la Côte d'Ivoire ;
- le succès de la négociation de contrat d'appui technique pour le compte des organisations telles que les Commissions de la CEMAC et de l'UEMOA ainsi qu'avec des PTFs.

30. Le Comité a apprécié favorablement le budget présenté. Néanmoins, il a relevé, pour le regretter, que le financement des activités du PAA 2025 repose essentiellement sur les partenaires, toute chose qui fait peser le risque d'une faible réalisation de ces activités étant donné que ces financements ne sont ni acquis ni garantis.

31. Le Comité a adopté le budget consolidé au titre de l'exercice 2025 équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 1 854 158 312 francs CFA. Il encourage la Direction générale à poursuivre efficacement la mobilisation des ressources pour le financement des activités de son Plan d'action 2025.

E.3 Questions d'ordre administratif

32. Le Comité a pris les mesures suivantes afin de remplacer les membres en fin de mandat pour certaines instances statutaires :

- Conformément aux usages, Djibouti assurera la présidence du Comité de direction pour la période 2025-2026.
- Au titre des membres cooptés, la Mauritanie remplace le Burkina Faso, pour la période 2025-2026. Le mandat du membre coopté des Comores se poursuit jusqu'au 31 décembre 2025.
- Au titre de la Commission de discipline, le Cabo Verde et Madagascar remplacent respectivement la Guinée Bissau et le Gabon, pour la période 2025-2026.
- Au titre de la Commission de contrôle d'exécution du budget, la Guinée remplace le Cabo Verde pour un mandat de deux ans à compter du 1er janvier 2025.
- Au titre de la Commission de sélection des experts, le Niger et Sao Tomé-et-Principe remplacent respectivement le Sénégal et le Tchad, pour la période 2025-2026.
- Au titre des représentants des professeurs d'université au Conseil scientifique, le Burkina Faso remplace la Côte d'Ivoire, pour la période 2025-2028.

33. Le Comité a demandé à la Direction générale de préparer une décision de désignation à la signature de l'autorité habilitée pour entériner ces mesures.

F) QUESTIONS SPECIFIQUES

34. En questions spécifiques, la Direction générale a présenté au Comité (i) la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT (Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025), (ii) le compte rendu des retours des consultations sur la répartition du Fonds AFRISTAT 2026-2035, (iii) le compte rendu de la réunion du Comité de mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT, (iv) la note sur la contribution d'AFRISTAT à la mise en œuvre du PHASAO et (v) les candidatures au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT au titre de la période 2026-2029.

F.1 Situation des contributions aux Fonds 2006-2015 et 2016-2025 et des contributions des partenaires aux activités d'AFRISTAT

a) Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006 – 2015

35. La Direction générale a présenté au Comité la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015. Elle a relevé un statu quo depuis 2019 à un taux de mobilisation de 48,4%. Ce taux correspond à une mobilisation globale de 8,406 milliards de francs CFA contre une estimation attendue de 17,155 milliards de francs CFA.

36. Les Etats membres ont versé 5,782 milliards de francs CFA soit 84,0% de leur contribution sur un montant total de 6,884 milliards de francs CFA. La France a versé entièrement sa contribution pour un montant de 2,624 milliards de francs CFA (4 millions d'Euros).

b) Situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2016 – 2025

37. La Direction générale a présenté la situation de la reconstitution du Fonds AFRISTAT au titre de la période 2016-2025. Au 30 novembre 2024, la mobilisation totale au titre du Fonds AFRISTAT 2016-2025 est de 8,62 milliards de francs CFA contre une estimation attendue de 30,7 milliards francs CFA. Le taux de mobilisation du Fonds AFRISTAT s'établit ainsi à 28,08% soit moins du tiers à un an de l'échéance.

38. Elle a indiqué que les Etats membres ont versé 7,44 milliards FCFA soit 39,82% de leur contribution, le montant total attendu des Etats étant de 18,705 milliards francs CFA. Au titre des autres sources, le montant mobilisé est de 1,17 milliard de FCFA, soit 9,80% des 11,995 milliards de francs CFA attendus. La France a versé 983,9 millions de FCFA (soit 1,5 millions d'Euros) représentant 100% de sa contribution, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), 100 millions de FCFA et la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), 23,2 millions de FCFA, la Banque Ouest Africaine de Développement, 8 millions FCFA et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), 60 millions FCFA.

39. A la suite d'un tour de table des Etats membres en retard de leurs contributions, le Comité a apprécié les efforts en cours dans certains Etats membres pour la libération prochaine de leurs contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025.

40. Le Comité a invité la Direction générale à poursuivre les missions de plaidoyer et de sensibilisation dans les pays en retard de leurs contributions. Pour ce faire, le Comité l'exhorte à rééditer la note sur la contribution d'AFRISTAT dans le développement de la statistique des EMA.

F.2 Compte rendu des consultations sur la répartition du fonds AFRISTAT 2026-2035

41. La Direction générale a fait au Comité un compte rendu des résultats des consultations des Etats membres sur la répartition du Fonds AFRISTAT 2026-2035. Ces consultations ont été initiées en exécution d'une recommandation du Conseil des ministres, lors de sa 31^{ème} session tenue le 11 décembre 2023 par visioconférence.

42. Les résultats de ces consultations avaient été présentées au Comité lors de sa 47^{ème} réunion tenue le 18 juin 2024. Cinq sur vingt-deux Etats membres avaient alors répondu à la lettre du Président de Conseil des Ministres, à la date du 18 juin 2024.

43. S'étant inquiété du faible taux de réponse des Etats membres, le Comité avait demandé aux Directeurs généraux, des pays n'ayant pas encore donné suite à la lettre du Président de Conseil des Ministres, de faire un plaidoyer auprès de leurs autorités.

44. La Direction générale a indiqué que malgré les multiples relances qu'elle a effectuées auprès des Etats membres, la situation n'a véritablement pas changé entre juin et novembre 2024. A la date du 15 décembre 2024, elle n'a enregistré que sept réponses. Les sept pays ayant répondu à la lettre du Président du Conseil des ministres ont salué le caractère réaliste du Fonds AFRISTAT 2026-2035. Ils sont par ailleurs favorables à la répartition proposée par l'étude. Il a rappelé que le Burkina Faso avait sollicité un abaissement de sa quote-part.

45. Le Comité demande à la Direction générale de consulter le Comité ministériel de mobilisation des ressources d'AFRISTAT sur la répartition du Fonds AFRISTAT 2026-2035. Il invite également la Direction générale par ailleurs à poursuivre la consultation des Etats membres n'ayant pas encore répondu à la lettre du Président du Conseil des ministres requérant leurs avis sur la répartition du Fonds AFRISTAT 2026-2035, au regard du faible taux de réponse enregistré.

F.3 Compte rendu de la réunion du Comité de mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT

46. Afin de donner suite à la recommandation de la 47^{ème} réunion du Comité de direction tenue le 18 juin 2024 au sujet de la relance des activités du Comité chargé de la mobilisation des ressources propres d'AFRISTAT, la Direction générale a organisé le 10 juillet 2024 la 5^{ème} réunion du Comité technique de mobilisation des ressources financières d'AFRISTAT. Au cours de cette session, il a été noté une faible représentation des membres statutaires Comité. En revanche six pays non membres ont participé aux travaux en qualité d'invités.

47. Au cours des travaux, la Direction générale a présenté une situation de mobilisation des ressources peu reluisante et que cette situation entraîne (i) un déficit quasi structurel des ressources disponibles pour faire face aux besoins de financement d'AFRISTAT, (ii) un accroissement de l'endettement et (iii) une baisse de crédibilité de l'institution. Le Comité technique s'est dit sensibilisé par la situation décrite par la Direction générale et a invité les Etats membres en retard à faire le nécessaire pour s'acquitter de leurs engagements. Il a aussi recommandé à la Direction générale de diffuser à tous les Etats membres le compte rendu de ses travaux et de poursuivre avec ses missions de sensibilisation et de mobilisation des ressources dans les pays. Le Comité technique a appelé tous les Etats membres à accélérer la transmission de leurs réponses à la consultation sur la proposition de répartition du Fonds AFRISTAT 2026-2035. Il a par ailleurs encouragé tous les pays membres qui bénéficient d'un projet PHASAOOC à solliciter les services d'AFRISTAT.

48. A l'issue des échanges entre ses membres, le Comité recommande à la Direction générale de convoquer immédiatement une réunion du Comité technique de mobilisation des ressources financières afin de convenir sur le moyen de lancer une consultation des membres du Comité Ministériel de mobilisation des ressources financières d'AFRISTAT. Le résultat de cette dernière consultation sera versé dans le dossier qui sera fourni aux Ministres pour arrêter la répartition du Fonds AFRISTAT 2026-2035.

F.4 Note sur la contribution d'AFRISTAT à la mise en œuvre du PHASAOOC

49. La Direction générale a présenté au Comité l'état de collaboration d'AFRISTAT avec les Etats membres dans le cadre du Programme d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOOC).

50. Après avoir rappelé le cadre général, les objectifs ainsi que les pays bénéficiaires du programme soutenu par la Banque mondiale, la Direction générale a indiqué les domaines couverts à ce jour dans les quatre conventions de prestations de service qui ont été conclues entre AFRISTAT et des organismes nationaux des EMA. Elle a également relevé que des négociations sont en cours dans le même cadre avec d'autres Etats membres et les Commissions de la CEMAC et de l'UEMOA. La Direction générale a souligné qu'au regard des résultats déjà atteints avec les pays où elle intervient, les avantages comparatifs de l'Observatoire peuvent aider beaucoup d'autres à bonifier l'exécution de leurs projets.

51. La Direction générale a également indiqué que lors de sa 29^{ème} session tenue le 22 novembre dernier le Conseil scientifique, avait marqué sa satisfaction concernant l'implication d'AFRISTAT dans la mise en œuvre de l'initiative PHASAOOC, tout en l'invitant à communiquer davantage sur les résultats obtenus.

52. Le Comité a appuyé la proposition d'action émise par le Conseil scientifique et elle demande à la Direction générale de proposer, chaque fois que nécessaire, son appui ou sa contribution pour concourir à toute initiative visant au développement harmonieux des capacités de production statistique dans ses Etats membres. Il conseille néanmoins les Etats membres qu'ils sont les premiers acteurs capables de garantir une meilleure coordination des appuis statistiques en leur sein.

F.5 Examen des dossiers de candidature au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT au titre de la 2026-2029

53. Les membres du Comité ayant voix délibérative ont procédé à l'examen des dossiers de candidature reçus pour le poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT pour la période 2026-2029. Les vingt-deux (22) pays membres ont participé à l'examen des dossiers enregistrés.

54. A l'issue des évaluations des dossiers, trois candidatures ont été retenues pour la prochaine étape du processus de sélection qui consistera en un interview auquel sera convié chaque candidat lors de la 49^{ème} réunion du Comité de direction.

G) EXAMEN DES QUESTIONS SOUMISES A LA 32^{EME} SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

G.1 Situation des contributions aux Fonds 2006-2015 et 2016-2025 (Point 7, 1)

55. Ce point a été présenté au Comité en questions spécifiques. La Direction générale prendra en compte les orientations du Comité et soumettra la situation des contributions au Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025 au prochain Conseil des ministres d'AFRISTAT.

G.2 Adoption de la répartition des contributions au Fonds AFRISTAT 2026-2035 (point 7, 2)

56. La Direction générale a également présenté la situation des retours des consultations sur la répartition du Fonds AFRISTAT 2026-2035 dans les questions spécifiques. Le Comité a instruit la Direction générale de faire des relances pour un retour des pays au plus tard fin janvier 2025.

G.3 Examen du projet de traité révisé (point 7, 3)

57. La Direction générale a indiqué que ce point est inscrit à l'ordre du jour de la présente réunion du Comité à titre d'information. En effet, le projet de traité révisé avait été soumis à l'examen du Comité lors de sa 47^{ème} réunion, tenue le 18 juin 2024, après prise en compte des observations issues de la 31^{ème} session Conseil des ministres tenue virtuellement le 11 décembre 2023.

H) QUESTIONS DIVERSES

H.1 Questions diverses proposées par les participants

58. Le Président du Comité a informé les participants du décès de la mère du Directeur général d'AFRISTAT. Au nom du Comité, il lui a présenté les condoléances. Une minute de silence en la mémoire de la disparue a été observée par les participants.

59. Le Président du Comité a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres notamment les Directeurs généraux de instituts de la statistique du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Congo, du Tchad et du Togo. Il a par ailleurs, souhaité pleins succès dans leurs nouvelles occupations aux anciens collègues appelés à d'autres fonctions.

H.2 Date et lieu de la 49^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

60. Le lieu et les dates précises de la quarante-et-neuvième réunion du Comité de direction seront déterminés ultérieurement.

I) ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA REUNION

61. Le Comité a adopté le présent relevé de conclusions sous réserve de la prise en compte des amendements et des observations formulés par ses participants.

62. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sereine et empreinte de cordialité. Le Comité félicite la Direction générale pour la qualité des documents présentés et la bonne organisation des travaux.

63. Ayant constaté que l'ordre du jour était épuisé, le Président du Comité a clos la réunion.

Fait à Bamako, le 16 décembre 2024

Pour le Comité de direction d'AFRISTAT,
Le Président



Laurent Mahounou HOUNSA,
Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de
la Démographie (INStAD) du Bénin

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DE LA 48^{EME} REUNION DU COMITE DE DIRECTION

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
3. Examen du rapport sur l'état d'avancement au 30 juin 2024 de l'exécution du Plan d'action 2024 d'AFRISTAT, y compris le compte rendu de la mise en œuvre des recommandations et décisions de la 47^{ème} réunion du Comité de direction.
4. Examen du projet de plan d'action annuel 2025 d'AFRISTAT
5. Questions budgétaires et administratives
 - 5.1. Exécution du budget 2024 au 30 juin 2024
 - 5.2. Budget d'AFRISTAT au titre de l'exercice 2025
 - 5.3. Questions administratives
6. Questions spécifiques
 - 6.1. Situation des contributions aux Fonds 2006-2015 et 2016-2025 et des contributions des partenaires aux activités d'AFRISTAT
 - 6.2. Compte rendu des retours des consultations sur la répartition du Fonds AFRISTAT 2026-2035
 - 6.3. Compte rendu de la réunion du Comité technique de mobilisation des ressources
 - 6.4. Contribution d'AFRISTAT à la mise en œuvre du PHASAOOC
 - 6.5. Examen des candidatures au poste de Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT au titre de la période 2026-2029
7. Questions à aborder à la 32^{ème} session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT
 - 7.1. Situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025
 - 7.2. Adoption de la répartition des contributions au Fonds AFRISTAT 2026-2035
 - 7.3. Examen du projet de traité révisé
8. Questions diverses
9. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
10. Clôture de la réunion

ANNEXE 2 : DISCOURS D'OUVERTURE DU PRESIDENT DU COMITE DE DIRECTION

A handwritten signature in blue ink, consisting of several stylized, overlapping strokes.

ANNEXE 3 : LISTE DE CONFIRMATION DE PARTICIPATION A LA 48EME REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Au titre des Etats membres					
01.	HOUNSA M. Laurent	BENIN	Directeur Général	Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) 01 BP 323 Cotonou	Tél. : (229) 21 30 82 44 - 45 Fax : (229) 21 30 82 46 email : INSTAD@INSTAD.BJ MHOUNSA@INSTAD.BJ
02.	RIPAMA Toubou	BURKINA FASO	Directeur Général	INSD 01 B.P. 374 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Tél. : (226) 25 49 85 02 Cel : (+226) 70 43 43 40 (+226) 76 44 57 81 Fax: (226) 25 37 62 26 Email : INSD@INSD.BF TOUBOU.RIPAMA@INSD.BF RTOUBOU@GMAIL.COM
	BERE Bernard	BURKINA FASO	Directeur Général Adjoint	INSD 01 B.P. 374 Ouagadougou 01 BURKINA FASO	Cel : (+226) 76 12 99 34 Email : KOKEM2002@YAHOO.FR
03.	DUNIA Prudence	BURUNDI	Directeur du Département Technique	Institut National de la Statistique du Burundi	Email : DUNPRUDENCE@GMAIL.COM
04.	CARDOSO Joao de Pina Mendes	CABO VERDE	Président	INE C.P. 116 Praia CABO VERDE	Tél. (+238) 95 15 500 Mail : JOAO.CARDOSO@INE.GOV.CV
05.	TEDOU Joseph	CAMEROUN	Directeur Général	Institut National de la Statistique (INS) BP 134 Yaoundé	Email : JOSEPH.TEDOU@INS-CAMEROUN.CM JOSEPHTEDOU@YAHOO.FR

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
06.	MBOKO IBARA Steve	CONGO	Directeur Général	Institut National de la Statistique BP. 2031 Brazzaville	Tél. : (242) 05 574 73 10 Email: STEVEBOKO@YAHOO.FR STEVEBOKO@GMAIL.COM
07.	TAPE Christian	COTE D'IVOIRE	Directeur Général	Agence Nationale de la Statistique (ANSTAT) 01 BP. V55 Abidjan 01	Tél : (+225) 07 07 25 60 53 Email : INS_RCI@YAHOO.FR C.TAPE@STAT.PLAN.GOUV.CI
08.	HADI Ibrahim Abdi	DJIBOUTI	Directeur Général	Institut de la Statistique de Djibouti (INSTAD) BP. 1846, Djibouti	Mobile : +253 Tél (Bur): +253 E-mail : ABDI.IBRAHIM@GMAIL.COM IBRAHIM.ABDI@INSTAD.GOUV.DJ
09.	OYOUOMI MALI Janvier	GABON	Directeur Général	Direction Générale de la Statistique B.P. 2119 Libreville	Tél. (241) Mail : PLAN.DGS@YAHOO.FR JANVIERMALI@YAHOO.FR JONDOMEGNE@YAHOO.FR
	ONDO MEGNE Jean Jacques	GABON	Directeur Général Adjoint	Direction Générale de la Statistique B.P. 2119 Libreville	Email : JONDOMEGNE@YAHOO.FR
10.	CAMARA Mamadou	GUINEE	Directeur Général Adjoint Gestionnaire du PHASAO	INS B.P. 221 Conakry GUINEE	Tel. +224 621 04 62 24 Email : dgains@mefp.gov.gn ins-dga@mpci.gov.gn
11.	ROBERTO Vieira	GUINEE BISSAU	Président	Institut national de la statistique Av. Amilcar Cabral, n° 37, CP n° 6 Bissau	Tél. (Bureau) (245) 5904545 Email : ROBERTO.BABO92@GMAIL.COM

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
12.	NDEMESOGO Ricardo Nsue	GUINEE EQUATORIALE	Directeur Général	INEGE	Email : NDEMESOGO@INEGE.GQ RICARDONN333@YAHOO.ES
	MENE ABANG Ramiro Obama	GUINEE EQUATORIALE		INEGE	Cel : () Email : OBAMAMENEABANG@GMAIL.COM
13.	OUMAROU Sani	NIGER	Directeur Général ai	Institut national de la statistique 182, Rue de la SIRBA B.P. 13 416 Niamey	Tél. : (227) 20 72 35 60 Fax : (227) 20 72 21 74 E-mail : INS@INS.NE SOUMAROU@INS.NE SANI_O@YAHOO.FR
14.	ROMALAHY Mande Isaora Zefania	MADAGASCAR		INSTAT B.P. 485 Anosy Antananarivo 101	Tél. (261) 32 11 085 93 / 34 78 705 55 Fax (261) 20 22 33 250 E-mail : DG@INSTAT.MG
15.	SOUGANE Arouna	MALI	Directeur Général	Institut national de la statistique B.P. 12 Bamako	Tél (223) 20 22 24 55 Fax (223) 20 22 71 45 Mob . (223) Email : SOUGANE_AROUNA@YAHOO.FR
16.	MOHAMED Mohamed Aly	MAURITANIE	Directeur Général	ANSADE	Tél : (00222) 22 32 66 98 Email : MOHAMEDALY.MOHAMED@ANSADE.MR
17.	FAYE Mbaye	SENEGAL	Conseiller Technique du Directeur Général	ANSD	Email : MFAYE1202@YAHOO.FR Mbaye.faye@ansd.sn
	NDIAYE Baba	SENEGAL		ANSD	Email : BABA.NDIAYE@ANSD.SN
18.	MOYALBAYE Gotomon	TCHAD	Conseiller technique du Directeur Général	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques B.P. 453 N'Djamena	Cel : (235) 66 40 15 66 Fax : (235) 22 52 66 13 E-mail : MGOTOMON@GMAIL.COM

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
19.	ANIMAOU Tchiou	TOGO	Directeur Général	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques B.P. 118 Lomé	Fax : (228) 22 20 40 29 E-mail : inseed@inseed.tg ATCHIOU@YAHOO.FR
Au titre des institutions d'intégration économique sous-régionales et Banques centrales des Etats membres					
20.	LONTCHI TCHOFFO Roland Marc	Commission de la CEMAC	Directeur de la statistique	CEMAC Avenue des Martyrs B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. (236) 70 55 50 096 Fax : (237) 22 23 33 29 / 22 23 33 50 Mail : LONTCHIR@CEMAC.INT
	Mamadou Issa Baba	Commission de la CEMAC	Directeur des Finances Publiques	CEMAC Avenue des Martyrs B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. (236) 70 55 50 096 Fax : (237) 22 23 33 29 / 22 23 33 50
21.	YEHOUESSI Emmanuel Fabrice	BCEAO	Adjoint au Directeur des Statistiques	BP 3108 Dakar SENEGAL	Tél : (+221) 33 839 05 00 Fax : (221) 33 823 93 35 Email : EFYEHOUESSI@BCEAO.INT COURRIER.ZDCEAM@BCEAO.INT
22.	YAHAYA Mahamadou	Commission de la CEDEAO	Directeur de la Recherche et de la Statistique (DRS)	Abuja 60 Yakubu Gowon Crescent Asoko District, P.M.8.401 NIGERIA	Email : MYAHAYA@ECOWAS.INT
23.	TABO Symphorien	Département Statistique de la BAD	Statisticien principal	01 BP 1387 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 20 25 30 58 Mob. (225) 75 75 06 85 Email : S.TABO@AFDB.ORG Y.B.YOBOUET-BARTHE@AFDB.ORG
Au titre des Etats, institutions et personnes invités					
24.	BODIN Jean-Louis	Personne ressource	Invité	Consultant International	Mail : JEANLOUISBODIN@YAHOO.FR

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
25.	DIOP Lamine	Personne ressource	Invité	Consultant International	Mail : LDIOPSEN@YAHOO.FR
26.	D'ALESSANDRO Cristina	INSEE	Cheffe de la Division Appui technique International	88 Avenue Verdier CS 70058 92541 Montrouge Cedex France	Tél. (33) 1 41 17 53 01 Email : D'ALESSANDRO Cristina CRISTINA.DALESSANDRO@INSEE.FR PATRICK.HERNANDEZ@INSEE.FR
27.	PETIT Basile	DPS/DEV/APD			
28.	Mme SAGNA SANKHARE Mame Coumba	ENSAE-SENEGAL	Secrétaire Administratif	BP. 45512 Dakar – Fan SENEGAL	Tel : (221) 33 859 43 30 Cél : (221) 77 152 7391 Email : coumba.sankhare@ansd.sn
29.	HONLONKOU Albert N'édji	ENEAM	Directeur de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management	B.P. 171, Godomey Cotonou/BENIN	Tél : (229) 65567878 Email : MEINTOH@YAHOO.FR MEINTOH@GMAIL.COM
30.	MANTOBAYE Moundigbaye	ISSEA	Chef de Département de la Recherche, des Enquêtes et Partenariat	BP 294 Yaoundé CAMEROUN	Email : MANTOBAYE@GMAIL.COM MANTOBAYE@YAHOO.FR
31.	MOGOTA Anatole Toïnar	Président du Conseil Scientifique d'AFRISTAT	Professeur d'économie	TCHAD	Tél : (235) 66 28 60 44 E-mail : TOINAR@YAHOO.FR
Au titre des membres cooptés					

	Nom et Prénoms	Pays / Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
32.	SOURA Abdramane Bassiahi	Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) Burkina Faso	Enseignant	Secteur 51 Karpala, Ouagadougou	Tél : (226) 70 02 62 32/74 39 44 48 Email : BASSIAHI@HOTMAIL.COM BASSIAHI@GMAIL.COM ASOURA@ISSP.BF
Direction générale d'AFRISTAT					
33.	NGUEMA MEYE Paul-Henri	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél: (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax: (223) 20 21 11 40 Email: NGUEMAMEYE@AFRISTAT.ORG
34.	EDI Serge Jean	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél: (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax: (223) 20 21 11 40 Email: EDI@AFRISTAT.ORG